

RETOUR DE TERRAIN

La mobilité, un levier pour l'avenir des jeunes en Pays de Lumbres

Dans le Pas-de-Calais, la Communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) agit sur tous les fronts pour ancrer la mobilité durable dès le plus jeune âge, en combinant pédagogie, pratique et sensibilisation.

PROJET À LA LOUPE

Depuis 2021, la CCPL est compétente en matière de mobilité et propose des actions éducatives pour les enfants, de la maternelle au collège. L'objectif est de leur offrir, une fois adultes, des alternatives à la voiture individuelle en les sensibilisant aux mobilités durables.

UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La CCPL collabore depuis des années avec les écoles et les conseillères et conseillers pédagogiques. Chaque été, les agent-es de la collectivité en charge de la mobilité, de la culture et du développement durable préparent ensemble les animations pour la rentrée, qui sont ensuite proposées aux écoles. Pour le collège, les échanges directs avec la direction permettent d'organiser des actions ciblées, comme la Fresque de la Mobilité ou la projection en 2026 du film du Cerema *Mobilité rurale : voyage au Pays de Lumbres* pour les classes de 3^e.

UN PROGRAMME NATIONAL LOCALEMENT DÉPLOYÉ : SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV)

Lancé en 2021 en partenariat avec l'Éducation nationale, le programme SRAV vise à ce que 100 % des collégiennes du territoire sachent se déplacer à vélo à leur entrée en 6^e. Des agent-es de la CCPL interviennent directement dans les écoles pour six séances par classe. Toutes les écoles du territoire ont déjà bénéficié du programme.

DES STAGES VÉLO HORS TEMPS SCOLAIRE

Depuis juillet 2025, la CCPL propose des stages gratuits pendant les vacances pour les 4-8 ans (niveaux débutant et confirmé). Avec 30 enfants formés et deux stages prévus en 2026, ces ateliers affichent complet à chaque session. Il y a même des listes d'attente.

LE CHALLENGE « CAMILLE LA CHENILLE DE LA MOBILITÉ »

Le challenge s'adresse aux classes de primaire et dure quatre semaines. Il encourage les élèves et leurs parents à privilégier les mobilités actives, les transports en commun ou le covoiturage. Les objectifs : réduire les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et favoriser l'autonomie et la convivialité. Chaque classe fixe un objectif d'augmentation des déplacements durables, et une mallette pédagogique est remise aux participant-es.

LA FRESQUE DE LA MOBILITÉ

Proposée en primaire et au collège, la Fresque de la Mobilité aborde en une heure par classe les notions de mobilité, les différents modes de transport et leurs impacts sur le réchauffement climatique. Les élèves apprennent à évaluer les émissions de gaz à effet de serre liées à leurs déplacements et à identifier des solutions pour les réduire, notamment en favorisant les mobilités actives.

PAS À PAS

ÉTAPE 1

MOBILISER SON RÉSEAU

La CCPL s'est appuyée sur tout le travail déjà mené et sur un réseau partenarial établi, notamment avec les établissements scolaires via une collaboration avec les autres services de la collectivité (culture, développement durable...).

ÉTAPE 2

RECRUTER

Une animatrice mobilité a été recrutée pour coordonner les

actions et pour créer et renforcer le lien avec les acteurs. Elle anime notamment le challenge « Camille la Chenille de la mobilité ».

ÉTAPE 3

DÉPLOYER

L'accompagnement dans le cadre du programme Tims a permis à la collectivité de déployer ses actions sur le collège public de son territoire. À partir de septembre 2026, le collège privé et le lycée professionnel seront ciblés.

EN CHIFFRES

1 491
ENFANTS
ACCOMPAGNÉS DEPUIS
2021, DONT 1 286 SUR LES
ACTIONS FINANCÉES PAR
LE PROGRAMME TMS

37 %
DU BUDGET TMS
DÉDIÉ AU PUBLIC
SCOLAIRE, SOIT 165 680 €

1 ETP
SUR LE POSTE
D'ANIMATRICE MOBILITÉ
DURANT LE CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ
SCOLAIRE

POINT DE VIGILANCE

S'ADAPTER AUX PUBLICS SCOLAIRES

Il est crucial d'adapter les méthodes pédagogiques aux publics scolaires.

Cela s'applique notamment sur le langage utilisé pour aborder les notions de mobilité. Il faut également éviter de faire culpabiliser les enfants qui n'ont pas d'autre choix que de se déplacer en voiture, notamment dans le cadre du challenge « Camille la Chenille de la mobilité », car ils ne sont pas responsables de leurs modes de transport.

IMPACTS



UN CHANGEMENT ÉVIDENT DES PRATIQUES

Les résultats sont concrets : grâce au SRAV, tous les enfants savent faire du vélo à l'issue des séances, ce qui leur permettra d'aller dans leur futur collège en toute autonomie. Le challenge « Camille la Chenille de la mobilité » sensibilise aussi les parents via les enfants, favorisant de nouvelles organisations informelles (covoiturage, pédibus, vélobus). Les chiffres parlent : + 50 % de marche, + 65 % de vélo et + 64 % de covoiturage sur quatre semaines dans une des écoles.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Avec le programme Tms, les interventions se multiplient : 13 écoles sensibilisées par an (contre quelques-unes auparavant), et tous les élèves de 3^e de la CCPL en 2026. Les relations avec les établissements scolaires sont plus fluides, et le sujet de la mobilité est maintenant un sujet abordé dans les classes.

POUR RÉUSSIR



CAPITALISER SUR LE RÉSEAU EXISTANT

La clé réside dans les liens pérennes établis avec les conseillers et conseillères pédagogiques et les écoles. Pour y parvenir, il est indispensable de disposer d'un projet clair et facile à présenter, afin d'embarquer tous les acteurs dans la démarche. Pour le SRAV et le challenge « Camille la Chenille de la mobilité », les conseillers et conseillères pédagogiques ont été séduits dès le départ, notamment car le projet est porté par la CCPL et non par les écoles. L'intervention gratuite des agent·es de la CCPL apporte aux établissements une solution clés en main.

SENSIBILISER LES PARENTS

Aucun accompagnement au changement des jeunes ne peut aboutir sans impliquer les parents. Dans le cadre du SRAV, ils reçoivent un livret papier qui explique la démarche, rappelle les règles de circulation à vélo et les encourage à pratiquer avec leurs enfants et à privilégier le vélo pour les trajets école-maison. Pour le challenge « Camille la Chenille de la mobilité », lors de la journée de présentation du challenge aux élèves, l'animatrice mobilité reste à la sortie pour informer les parents de vive voix, mais aussi avec des flyers remis aux enfants à la garderie et aux parents à la grille de l'école. Les directeurs et directrices relaient également l'information via un mot sur l'espace numérique de travail (ENT) pour toucher l'ensemble des familles.

OURS

Date de publication : Juillet 2026

Rédaction : Association En Savoir Plus et Maëlle Ballandras – Communauté de communes du Pays de Lumbres

Création graphique : Mathilde Gayet - Kreion Studio

Contacteur : accueil@ccplumbres.fr

Plus d'infos sur la mobilité durable et inclusive mobilité-durable-inclusive.fr

